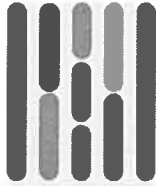


REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT EURE



VILLE DU NEUBOURG

DÉLIBÉRATION n° DCM-2026-61

Instauration de la Taxe sur la Vacance des Locaux d'Habitation (TVLH)

Date de la séance : 15 juin 2026	Adopté à la majorité 3 CONTRE
Date de convocation : 09 juin 2026	
Nombre de conseillers en exercice : 27	
Membres présents : 26	
Nombre de votants : 27	

Présents : Mme Isabelle VAUQUELIN Maire ; M. Arnaud CHEUX, Mme Marie-Noëlle CHEVALIER, M. Francis BRONNAZ, Mme Anita LE MERRER, M. Edouard DETAILLE, Mme Isabelle AMEYE, Maire adjoints ; M. Jean LEFEBVRE, M. Pierrick BOURDIN, Mme Christine FOSSARD, M. Éric PETIT, Mme Isabel COUDRAY, M. Philippe DELAUNAY, Mme Martine BAARS, M. Gilles BARBIER, Mme Marylin CHAPELLE, Mme Marie HEUGHEBAERT, Mme Caroline BLAIN, M. Loïc CABOT, M. Gérald SEURON, M. Benjamin MAUGY, Mme Laure BÉNARD, M. Tony FIQUET, Mme Carole ANCEL, M. Jean-Baptiste MARCHAND, M. Ludovic RENAULT.

Absente ayant donné pouvoir : Mme Claire LAPOIRIE pouvoir à Mme Isabelle VAUQUELIN

Secrétaire de séance : Mme Caroline BLAIN.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'article 1406 bis du code général des impôts permettant aux conseils municipaux d'instituer la taxe sur la vacance des locaux d'habitation ;

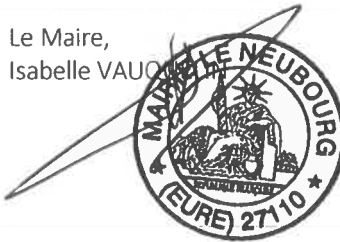
Après en avoir délibéré, le conseil municipal de LE NEUBOURG :

- décide d'instituer la taxe sur la vacance des locaux d'habitation au 1er janvier 2027.
- fixe le taux de la taxe sur la vacance des locaux d'habitation à 50 %.
- charge le Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux et fiscaux.

Fait à LE NEUBOURG, le 22 juin 2026,

La présente délibération sera inscrite au registre des délibérations de la commune et transmise au représentant de l'Etat
La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif sis 53 avenue Gustave FLAUBERT 76000 ROUEN, dans un délai de deux mois à compter de sa publication sur le site de la commune www.leneubourg.fr
Le tribunal administratif peut être saisi par l'application Télérecours citoyens, accessible par le site www.telerecours.fr

Le Maire,
Isabelle VAUQUELIN



La secrétaire,
Caroline BLAIN